

(1)

( N° 196. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SESSION DE 1882-1883.

---

**Crédit spécial de 4,880,000 francs au Département des Travaux Publics <sup>(1)</sup>.**

---

*Amendement à l'art. 1<sup>er</sup>.*

Les soussignés, pour le cas où la Chambre adopterait l'amendement de MM. De Lehaye, Desmairies et autres, proposent d'ajouter :

« 7° Achèvement des travaux de l'approfondissement du canal de Bruges à Gand, décrétés par la loi du 20 décembre 1881 . . . fr. 2,000,000 »

PAUL DEVAUX.

JEAN VAN ISEGHEM.

B<sup>on</sup> E. PEERS.

---

(1) Projet de loi, n° 112.

Rapport, n° 176.

Amendements, n° 190 et 192.

---